

ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
BULLETIN D'INFORMATION DE FÉVRIER

Bonjour chers parents,

La Semaine des enseignantes et des enseignants est à nos portes. Depuis le début du parcours scolaire de votre enfant, les membres de notre personnel enseignant accompagnent nos jeunes avec un grand dévouement. Je vous invite, si souhaité, à écrire un petit mot avec votre enfant aux enseignants-titulaires, les orthopédagogues, l'enseignante-ressource et aux enseignants spécialistes. C'est la plus belle marque de reconnaissance que vous puissiez leur faire.

Bonne lecture,

Tetyana L'Allier

Direction

DATES IMPORTANTES

Du 31 janvier au 11 février :	Période de réinscription pour les élèves du primaire
1 ^{er} et 2 février :	Première inscription (maternelle et primaire) (entièrement en ligne du 31 janvier au 11 février ou par rendez-vous, au besoin, le 1 ^{er} et le 2 février)
6 au 12 février :	Semaine des enseignantes et des enseignants
11 février :	Premier bulletin
14 février :	Journée pédagogique. (Le service de garde est ouvert)
14 au 18 février :	Journées de la persévérance scolaire
28 février au 4 mars :	Semaine de relâche. (Le service de garde sera fermé)

COVID-19 – QUESTIONS FRÉQUENTES

Les mesures en lien avec la COVID-19 évoluent rapidement et vous souhaitez trouver des réponses à vos questions?

- Quoi faire en présence de symptômes?
- Quelles sont les consignes d'isolement applicables au réseau scolaire?
- Quand les élèves doivent-ils porter le masque?
- Etc.

Consultez la section Coronavirus sur le site du CSSRS, onglet [Orientations Santé](#).

Nouveau : Veuillez consulter la [Trousse COVID-19](#) pour la maison.

PÉRIODE OFFICIELLE DE RÉINSCRIPTION POUR LE PRIMAIRE

La période de réinscription pour l'année 2022-2023 se tiendra du 31 janvier au 11 février 2022.*

Pour les élèves fréquentant déjà notre école, l'inscription se fera sur le [portail Mozaïk](#).

Il sera primordial de respecter les délais.

*** Il est important de vous réinscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

Départ ou déménagement – Mozaïk Inscription

Même si votre enfant ne fréquentera pas une école du CSSRS en 2022-2023 (ex. : pour l'école secondaire), vous devez tout de même l'indiquer dans Mozaïk Inscription, lors de la période d'inscription. Voici la procédure :

1. Choisissez l'option Signaler le départ du CSS de la Région-de-Sherbrooke
2. Sélectionnez la raison : Inscription à l'école privée ou déménagement. Si vous inscrivez votre enfant dans une école privée, vous pouvez inscrire le nom de l'école privée sélectionnée dans les commentaires.

INSCRIPTION POUR LA MATERNELLE

L'inscription en maternelle se fera en ligne (envoi des documents exigés par courriel à l'adresse : Brebeuf@csrs.qc.ca).

S'il vous est impossible de procéder à l'inscription en ligne, il sera aussi possible de prendre rendez-vous avec notre secrétaire. Le lien pour prendre rendez-vous est disponible sur le site du CSSRS :

- <https://www.csrs.qc.ca/fr/inscription> ([onglet Première inscription](#))

Documents requis:

- 1) [Demande d'admission et d'inscription 2022-2023](#);
- 2) [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 4 ans](#) (ce service n'est pas offert à notre école, mais vous devez tout de même inscrire votre enfant à notre école);
- 3) [Formulaire Mieux connaître votre enfant – Maternelle 5 ans](#)
- 4) L'original grand format du certificat de naissance, si vous vous présentez en personne, ou une copie numérisée de ce document, si vous optez pour le courriel;
- 5) Deux preuves de résidence reconnues par le MEQ ([voir la liste des pièces reconnues](#));
- 6) Documents pour des parents en situation de garde partagée.

*** Il est important de vous inscrire pendant cette période, car après celle-ci, la date d'inscription sera utilisée en cas de dépassement de la capacité d'accueil des écoles.**

RAPPEL INFO ALERTE

Mode veille

Chaque jour, le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS) reçoit et analyse des prévisions météorologiques spécialisées et ciblées pour la région permettant d'évaluer les conditions à venir d'heure en heure. Cette analyse permet au CSSRS de passer en mode veille la journée précédant une condition météorologique difficile, si nécessaire. Cette veille est publiée sur la [page Facebook](#) ainsi que sur le [site du CSSRS](#).

Le jour même

Avant 5 h le matin, lorsque les conditions climatiques l'exigent, le Service des ressources financières et du transport scolaire (SRFTS) collecte les données et parcourt les routes sur le territoire du CSSRS afin de prendre la décision quant à la suspension ou non des cours et du transport scolaire.

Cette opération se fait en tenant compte de différentes sources météorologiques et en collaboration avec plusieurs intervenants : la direction du SRFTS, le régisseur (évaluation des routes), les transporteurs scolaires, les autres centres de services scolaires de l'Estrie ainsi que la Commission scolaire Eastern Townships, la Société de transport de Sherbrooke (STS) et les responsables du déneigement municipal et provincial.

Prise de décision

La direction du Service des ressources financières et du transport scolaire communique les observations, avant 6 h, à la Direction générale pour la prise de décision. Cette dernière tient autant compte des élèves à transporter que des élèves qui doivent se rendre à l'école à pied. De nombreuses personnes participent à l'analyse et à la prise de décision, mais considérant le vaste territoire du CSSRS et ses particularités urbaines et rurales, il est possible que la décision ne reflète pas la réalité de l'environnement de chacun de ses 47 établissements.

Où et quand trouver l'information?

Dès que possible, entre 6 h et 6 h 30, le CSSRS annonce s'il y a suspension des cours et du transport scolaire. Dans le cas de la suspension des cours et du transport scolaire, l'information se trouve sur les comptes [Facebook](#) et [Twitter](#) ainsi que sur la boîte vocale du CSSRS. Une alerte rouge apparaît également en haut du site du CSSRS. Les médias régionaux sont également informés simultanément.

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Du 14 au 18 février 2022, tout le Québec vibrera au rythme des Journées de la persévérance scolaire (JPS). Évidemment, pour vos enfants, vos gestes, vos mots, vos conseils comptent énormément. Prenez quelques minutes pour souligner leurs bons coups, échangez sur ce qui les motive à aller de l'avant et à persévérer, malgré tous les défis! Nous vous remercions de donner du sens à leur parcours scolaire!



- [Découvrir la programmation des JPS en Estrie \(rendez-vous virtuels pour tous les publics\)](#)

SEMAINE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS

Du 6 au 12 février, soulignons la grande contribution à la société québécoise de notre personnel enseignant! Des personnes qui, peu importe le contexte, savent éveiller la curiosité, transmettre le sens de l'effort et allumer les étincelles de la fierté. Des personnes qui travaillent sans relâche pour donner à chaque élève l'espace pour se réaliser.

Parce que leur rôle est primordial et qu'ils l'exercent au quotidien avec engagement, passion et compétence, les enseignantes et les enseignants méritent toute notre reconnaissance.

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT – CALENDRIER DES RENCONTRES

Voici les dates des réunions du conseil d'établissement, lesquelles sont ouvertes au public et débutent à 18 h 30. Vous êtes les bienvenus en visioconférence TEAMS ou en présentiel (à confirmer avant la rencontre).

- 9 février 2022 **via TEAMS**
- 6 avril 2022
- 8 juin 2022



SERVICE DE GARDE - RELEVÉS FISCAUX

REÇUS D'IMPÔT : LES REÇUS D'IMPÔT SERONT PRODUITS AU PLUS TARD LE 25 FÉVRIER 2022 ET SERONT DÉPOSÉS DANS MOZAIK POUR LE PARENT PAYEUR, ONGLET « FINANCE ».

Afin d'éviter des erreurs sur les relevés fiscaux, nous vous demandons de vérifier sur votre état de compte :

1. Le nom du payeur (le reçu d'impôt est transmis au parent payeur)
2. L'adresse

DATE LIMITE DE PRODUCTION DES ÉTATS DE COMPTE	DATE LIMITE POUR FAIRE VOTRE PAIEMENT (10 JOURS OUVRABLES)	SEMAINES FACTURÉES (NOMBRE DE JOURS)
31 janvier 2022	11 février 2022	Du 17 janvier au 28 janvier 2022 (9 jours + 1 pédago) Si votre enfant était présent
À VENIR : 7 mars 2022	18 mars 2022	Du 31 janvier au 25 février (19 jours + 1 pédago) Si votre enfant est présent

LA FONDATION CORPOBRÉBEUF



Merci de nous soutenir et de vous impliquer Notre page Facebook est mise à jour régulièrement pour vous garder informés en tout temps !

Voici les campagnes en cours :

La campagne de **Café FARO** est en ligne. N'hésitez pas à refaire le plein de café !
d'identification

Les étiquettes

La nouvelle plate-forme pour la Contribution volontaire est activée.

Vous pouvez débiter vos dons en scannant le code :



Pour nous contacter: info@corpobreuf.org

Code promo : corpobreuf

CAMPAGNE DE SÉCURITÉ EN TRANSPORT SCOLAIRE



La Fédération des transporteurs par autobus mobilise tous les usagers de la route, le réseau scolaire, les écoliers et leurs parents dans le cadre de la campagne « M'as-tu vu? », du 31 janvier au 11 février 2022. Nous vous invitons à consulter le microsite <http://www.mastuvu.info>, qui répond à de nombreuses questions sur le transport scolaire.